

CONTRIBUTION **EKARPENA**

Adoptée par le Conseil de Direction du 12 juin 2017

2017ko ekainaren 12ko Zuzendaritza kontseiluak onarturik

Patrimoine naturel : de l'Avis au programme d'actions TEPCV

Ondare naturala: Iritzitik TEPCV ekintza programarat



Conseil de Développement du Pays Basque
Euskal Herriko Garapen Kontseilua

SOMMAIRE

Une contribution pour les partenaires du Contrat.....	3
Le sens de la démarche et ses étapes.....	4
Pourquoi étudier notre « patrimoine naturel » ?.....	4
Quelle approche du « patrimoine naturel » ?	4
Les étapes de travail de 2013 à 2017	4
Action 1.1 Animation du réseau d'acteurs patrimoine naturel et de la plateforme web collaborative.....	7
Action 1.2 : Mise en place une observation continue du Patrimoine Naturel.....	8
Action 1.3 : Création d'un Comité scientifique local interdisciplinaire.....	9
Action 1.4 : Structuration des sciences participatives en Pays Basque.....	10
Action 2.1 : Intégrer le Patrimoine naturel dans l'élaboration des outils de planification.....	12
Action 2.2. : Consolidation des outils de gestion des espaces naturels, agricoles et forestiers en zone montagne, en terme de biodiversité	13
Action 3.1 : Valorisation et soutien des pratiques agricoles favorables au patrimoine naturel	15
Action 3.2: Elaboration d'une stratégie « tourisme nature » au Pays Basque.....	16
Action 3.3. Etude d'opportunité pour créer « cluster nature » interprofessionnel	17
Action 4.1 : Edition d'un numéro spécial du bulletin du musée basque sur le patrimoine naturel	19
Action 4.2 : Enseigner le Patrimoine naturel du Pays Basque	20
Action 4.3 : Création d'une résidence d'artistes itinérante sur le territoire	21

Une contribution pour les partenaires du Contrat

Le 4 mai 2016, le Conseil de développement du Pays Basque (CDPB) a adopté un Avis « Patrimoine naturel : un défi pour la société basque », fruit de deux ans de travail mené avec près d'une centaine d'acteurs. Cet Avis était l'aboutissement d'un « chantier » pour lequel le Conseil des élus et les partenaires du Contrat territorial 2007-2013 (Etat, Région, Département) avaient proposé au CDPB de se saisir.

Cet Avis met en valeur la qualité remarquable de ce patrimoine, insuffisamment pris en compte, tant de ses dimensions environnementales (biodiversité), qu'économiques, sociales, culturelles...

Pour le CDPB le patrimoine naturel est un élément à part entière de l'identité et de l'attractivité du Pays Basque, et comme pour la culture ou la langue il en est un vecteur de développement.

Avec la labellisation « TEPCV » (Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte) obtenue de l'Etat par le Conseil des élus du Pays Basque, les propositions du CDPB s'inscrivent dorénavant et naturellement dans ce programme (cf. axe biodiversité et urbanisme durable). Bénéficiant de l'animation TEPCV du Conseil des élus jusque début 2017, le Conseil de développement a pu poursuivre un travail d'animation auprès des acteurs et identifier une première série d'actions opérationnelles. C'est l'objet de ce document : apporter à la Communauté d'agglomération Pays Basque (qui assure aujourd'hui le portage de TEPCV) et aux partenaires (Etat, Région, Département...) une dizaine d'actions prioritaires pouvant être mises en places sur 2017 – 2018, avec des prolongements possibles jusqu'à 2020.

Les 12 actions ici proposées sont des déclinaisons opérationnelles de chaque Axe de l'Avis.

Le sens de la démarche et ses étapes

Pourquoi étudier notre « patrimoine naturel » ?

Le patrimoine naturel constitue un des piliers de l'identité du territoire Pays Basque.

Ses ressources sont remarquables voire exceptionnelles. Mais de nombreux risques identifiés entraînent une érosion de la biodiversité ainsi qu'une fragmentation des espaces naturels.

Dans l'ensemble ce patrimoine est insuffisamment pris en compte par les acteurs locaux, alors qu'une intégration du patrimoine naturel au cœur du « projet de territoire » pourrait être un vecteur important de développement du Pays Basque.

Dans le cadre du Contrat territorial Pays Basque 2007-2013, **le Conseil de développement a été saisi par le Conseil des élus et les partenaires du Contrat pour engager une réflexion avec les acteurs du territoire** concernés par la connaissance, la préservation et la valorisation du Patrimoine naturel. Les objectifs de ce travail étaient de :

- proposer aux acteurs un partage de la connaissance, de la richesse du patrimoine naturel et de son appropriation, de son lien à l'identité du territoire, de son lien à l'économie du territoire,...
- faire émerger une vision partagée des enjeux et des défis liés à la préservation et à la valorisation de ce patrimoine naturel
- réaliser une synthèse et des propositions d'orientations afin que le Conseil de développement formule un AVIS et étudier avec le Conseil des élus et les partenaires la concrétisation de ces propositions.

Quelle approche du « patrimoine naturel » ?

La notion de patrimoine naturel dépasse largement celle de la biodiversité. La Biodiversité renvoie aux éléments de la nature présents sur un territoire : de la génétique des espèces aux espaces naturels, à la géologie...

Le Patrimoine naturel renvoie à une dimension plus anthropologique : **la reconnaissance par les hommes de la richesse que constitue l'environnement qu'ils partagent et qu'ils contribuent à créer.**

Ce patrimoine naturel est donné ou peut résulter d'une sélection effectuée par l'homme (races animales et végétales) ou de l'action de l'homme (bocage, prairies, forêts).

Le patrimoine naturel évolue chaque jour car il est vivant.

La notion de patrimoine renvoie à une **idée d'héritage et de transmission**. La notion de patrimoine implique de donner une valeur aux éléments de nature (habitats naturels ou espèces). Ces valeurs peuvent renvoyer à des valeurs économiques, à des ressources génétiques, à des valeurs paysagères et environnementales, à des services rendus à l'homme ou encore à des valeurs esthétiques ou symboliques.

Les étapes de travail de 2013 à 2017

① L'état des lieux a été établi en 2013 entre l'équipe technique du CDPB et celle de structures professionnelles, à partir :

- de différentes études menées sur le territoire (Profil environnemental des Pyrénées Atlantiques, étude Trame Verte et Bleue du SCOT Bayonne Sud Landes, état des lieux réalisé sur les outils de gestion intégrée de l'eau, diagnostic sur la montagne basque,...),

- d'un suivi technique de démarches locales (Natura 2000, Schéma Régional de Cohérence Ecologique,...).

2 Le groupe de travail a été mis en place en 2013 par le Conseil de développement (cf. liste des acteurs en annexe)¹ et a mené une première phase de réflexion ; ce travail (interrompu durant l'élaboration du Contrat) a été poursuivi fin 2015, sous l'animation d'Olivier Clément et Françoise Pautrizel (personnalités qualifiées du CDPB).

Une dizaine de réunions ont permis de :

- élaborer un **diagnostic** partagé, à partir de cet état des lieux ;
- identifier les **enjeux** majeurs ;
- formuler des **propositions** à soumettre au CDPB.

Une **synthèse** a été finalisée début février 2016 et présentée lors du Conseil de direction du 4 février, à la Cité de l'Océan (Biarritz)²

3 L'élaboration d'une plateforme numérique du patrimoine naturel

Parallèlement au groupe de travail, la « cellule de pilotage »³, chargée de donner de la cohérence à l'ensemble des travaux, a travaillé sur la création d'une plateforme numérique dédiée au patrimoine naturel et à la valorisation des acteurs : <http://www.patrimoine-naturel-pays-basque.com/>

4 L'Avis du CDPB a été adopté le 4 mai 2016 par le Conseil de développement. Cet Avis présente la diversité des espaces, espèces et paysages du Pays Basque, les liens homme-nature, les défis d'avenir et propose des orientations pour mieux préserver et valoriser le patrimoine naturel.

5 Valorisation des travaux, animation du réseau et programme d'actions

Cet avis a fait l'objet d'une synthèse pédagogique dans le premier numéro de *Soak* publication du CDPB. Il a été également partagé lors d'événements rassemblant les acteurs intéressés (80 personnes) à Plaza Xoko à Baigorri le 27 mai 2016, au cinéma l'Atalante à Bayonne le 1^{er} juillet 2016, au théâtre des variétés à Hendaye le 9 mars 2017. Dans le cadre du programme « territoire à énergie positive pour la croissance verte » (TEPCV) – sous pilotage du Conseil des élus – une animation dédiée au patrimoine naturel a été poursuivie afin de construire une proposition de plan d'actions et de proposer des modalités de mise en œuvre et de pérennisation du réseau des acteurs qui se retrouvent sur cet objectif commun de mieux préserver et valoriser le patrimoine naturel du Pays Basque.

¹ 57 personnes inscrites au groupe de travail : 17 membres du CDPB, 14 représentants de collectivités territoriales (CR, CD, CA, Villes, SIVU), 11 représentants d'institutions (DDTM, ONEMA, ONCFS, ONF, CBN SA), 11 représentants d'association (LPO, CPIEs, MIFENEC,...), 4 représentants scientifiques (UPPA, IFREMER, IMA, Centre de la mer). Une cellule de pilotage a réuni les techniciens du Conseil départemental et des deux CPIE, et l'équipe d'animation du CDPB.

² Synthèse, Etat des lieux du patrimoine naturel, compte-rendu des réunions : <http://www.lurraldea.net/fr/animation-territoriale/transition-ecologique-et-energetique/biodiversite.html>

³ Cette Cellule de pilotage réunit les référents du CDPB, les représentants des deux CPIE, des services du département, et l'équipe technique CDPB/CEPB

PROGRAMME D'ACTION / AXE 1 : **Développer le partage de la connaissance du patrimoine naturel**

ORIENTATIONS DE L'AVIS :

- ⇒ Pérenniser le réseau d'acteurs impliqués dans le patrimoine naturel
- ⇒ Valoriser la connaissance scientifique en Pays Basque et sa mise en réseau
- ⇒ Développer le recours aux sciences participatives



Action 1.1 Animation du réseau d'acteurs patrimoine naturel et de la plateforme web collaborative

Maîtrise d'ouvrage proposée	Communauté d'Agglomération Pays Basque	
Maîtrise d'œuvre proposée	Conseil de développement du Pays basque	
Objectifs	Maintenir la dynamique des acteurs mobilisés depuis 2013 et faire avancer la prise en compte des enjeux du Patrimoine naturel	
Description de l'action	<p>Le réseau rassemblera les acteurs engagés dans la démarche : membres du CDPB, membres du groupe PN, et les maîtres d'ouvrages engagés dans les différentes actions du programme. Ce réseau servira d'espace de gouvernance territoriale sur le patrimoine naturel.</p> <p>Il aura pour mission de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - favoriser la rencontre de ses membres et plus largement des acteurs intéressés par l'objectif de valoriser le patrimoine naturel du Pays Basque ; - faire vivre la plateforme collaborative du portail du patrimoine naturel du Pays Basque géré par la CAPB ; - favoriser la diffusion des informations, démarches, projets portés par les différents acteurs ; - suivre le plan d'actions, de l'évaluer et de l'actualiser en lien avec les enjeux identifiés dans l'Avis du CDPB. - organiser des rencontres et temps forts pour faire vivre le débat et la réflexion sur le patrimoine naturel 	
Plan de financement	Coût estimatif : 70 000 € Animation + événementiel et communication	CAPB : 1/4 temps chargé de mission sur 3 ans (mis à disposition au CDPB) + 10 000 € (TEPCV) sur événementiel et communication
Calendrier	Juin 2017- juin 2020	
Partenaires	<p>Membres du réseau pressentis : Conseil départemental des Pyrénées Atlantiques ; Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Littoral Basque ; Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Pays Basque ; Conservatoire des Espaces Naturels ; Université de Pau et des Pays de l'Adour ; Euskal Herriko Laborantza Ganbara ; Chambre d'Agriculture des Pyrénées Atlantiques ; Agence d'attractivité et de développement touristique Béarn Pays Basque ; Rectorat ; Canopé ; Institut Culturel Basque ; Agence Régionale de la Biodiversité ; etc</p>	

Action 1.2 : Mise en place une observation continue du Patrimoine Naturel

Maîtrise d'ouvrage proposée	Communauté d'Agglomération Pays Basque	
Maîtrise d'œuvre proposée	A étudier avec la communauté scientifique locale (cf. action 1.3)	
Objectifs	Disposer d'un état des lieux régulier, fiable scientifiquement et transparent sur l'état du patrimoine naturel et ses évolutions	
Description de l'action	<p>Localement, le besoin de caractériser l'état de la biodiversité et son évolution est vital, car elle est le socle de nombreux services éco systémiques nécessaires au fonctionnement de ce territoire. Des repères fiables et une vision dynamique permettraient un pilotage efficace des politiques (décideurs et gestionnaires) et un débat démocratique large et constructif (citoyens).</p> <p>Pour cela, la CAPB pourrait commander une synthèse scientifique régulière sur l'état du PN. L'intérêt d'une synthèse tous les 5 ans permet de suivre les évolutions, les déséquilibres liés à des changements de conditions de milieu (évolutions climatiques) ou sous l'action de l'homme (aménagements, transports) ainsi que les conséquences sur les activités économiques du territoire, tourisme, pêche, agriculture.</p> <p>Ces synthèses devront être l'occasion de « décrypter » les évolutions, d'en comprendre les causes, et d'amener les élus à engager des actions de prévention, correction, adaptation. Le Pays Basque pourrait devenir un territoire pilote pour la création de cette observation en continue, avec un caractère transfrontalier et en lien avec le GIEC régional sur la biodiversité.</p> <p>En effet à l'image du GIEC régional installé en 2013 pour travailler sur les changements climatiques et ses impacts, la région Nouvelle-Aquitaine a lancé un "GIEC Biodiversité" en début d'année 2017 chargé "d'évaluer les conséquences de l'érosion du vivant sur tous les domaines de la société humaine, aussi bien la santé, l'agriculture, l'industrie". Il s'agit d'une part "d'améliorer les connaissances" sur le sujet, et d'autre part de faciliter la "prise de décision" dans le cadre des politiques publiques.</p>	
Plan de financement	Coût estimatif : 50 000€ 1 Expertise (env. 1ETP sur 1 an)	CAPB (TEPCV) : 50 000€ Etat : Région :
Calendrier	2018	

Action 1.3 : Création d'un Comité scientifique local interdisciplinaire

Maîtrise d'ouvrage proposée	Université de Pau et des Pays de l'Adour	
Maîtrise d'œuvre proposée	Institut des Milieux Aquatique / Centre de la mer / autre	
Objectifs	Disposer d'un lieu de capitalisation scientifique pour mieux valoriser la connaissance sur le patrimoine naturel.	
Description de l'action	<p>Ce Comité scientifique local aurait pour mission de:</p> <ul style="list-style-type: none"> - constituer un relais local pour les Comités scientifiques existants aux échelons régionaux/nationaux et internationaux ; - actualiser un tableau de bord de la connaissance du patrimoine naturel du Pays Basque (séries de données, observatoires, programmes); - de favoriser le développement de programmes de recherche sur des manques identifiés ; - de mettre en place des actions pour permettre un retour de la connaissance produite par des projets de recherche menés par des laboratoires de recherche extérieurs au territoire ; - assurer une bonne liaison avec les scientifiques d'Hegoalde ; <p>Ce Comité scientifique local pourrait aider la Communauté d'agglomération à mettre en œuvre l'action 1.2.</p>	
Plan de financement	Coût estimatif : 30 000 €	CAPB (TEPCV) : 10 000 € Université
Calendrier	Juin 2017-juin 2020	
Partenaires	<p>Membres du Comité Scientifique identifiés : Centre de la mer de Biarritz – Iker CASTEGE ; Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer – LRHA - CAILL-MILLY Nathalie ; GIS ID64 – Jean-Marc ARRABZ ; Institution Adour – François-Xavier CUENDE ; Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique – Frank HARDY ; Conservatoire Botanique des Pyrénées ; Conservatoire des Espaces Naturels – Tangi LE MOAL ; INRA Aquapôle – Etienne PREVOST ; Institut des Milieux Aquatique – Laurent SOULIER ; Groupe Chiroptères Aquitaine - Ligue de Protection des Oiseaux – Jean-Paul URCUN ; Université de Pau et des Pays de l'Adour – Frank D'AMICO ; Université de Pau et des Pays de l'Adour – Noëlle BRU ; Ligue de Protection des Oiseaux Aquitaine – Laurent COUSY ; Centre IKER ; Ethnopôle – Institut Culturel Basque – Terexa LEKUMBERRI</p>	

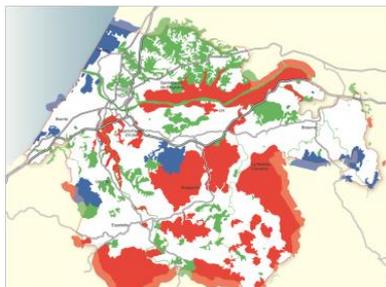
Action 1.4 : Structuration des sciences participatives en Pays Basque

Maître d'ouvrage proposée	Conseil Départemental des Pyrénées Atlantiques	
Maîtrise d'œuvre proposée	Conseil départemental et tous les opérateurs / acteurs partis prenantes dans le déploiement et la diffusion des sciences participatives en Pays Basque	
Objectifs	Augmenter le nombre d'observateurs-citoyens Développer les liens citoyens/scientifiques Consolider les dispositifs d'observation	
Description de l'action	Dans la poursuite de l'action de recensement des opérations de sciences participatives menée par le Département, il s'agit de notamment de : - diffuser largement les informations et possibilités sur les sciences participatives, auprès de tous les acteurs recensés par le Département, et via le Réseau Patrimoine Naturel (cf. action 1.1) - mettre à disposition un outil informatique permettant une consultation facilitée du grand public pour connaître les opérations de sciences participatives en cours sur le territoire ; - assurer la promotion des opérations de Vigie Nature Ecole portées par le MNHN ; - Mettre en place une veille citoyenne sur l'extension du moustique tigre ; - organiser les 24h de la biodiversité (commune, Université, école) ; - promouvoir la participation des habitants dans le cadre de la révision de l'Atlas des paysages du Département prévu en 2017 ;	
Plan de financement	Coût estimatif :	Département :
Calendrier	2017-2020	
Partenaires	Structures relais pour les sciences participatives : Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Littoral Basque ; Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Pays Basque ; Muséum d'Histoire Naturelle de Bayonne ; Université de Pau et des Pays de l'Adour ; Euskal Herriko Laborantza Ganbara ; Chambre d'Agriculture des Pyrénées Atlantiques ; Rectorat ; Canopé ; Institut Culturel Basque ; Agence Régionale de la Biodiversité ; Conseil de développement du Pays Basque ; Communauté d'Agglomération Pays Basque, etc.	

PROGRAMME D' ACTIONS / AXE 2 : **Faire du patrimoine naturel un socle des politiques de développement et d'aménagement du territoire**

ORIENTATIONS DE L'AVIS :

- ⇒ Favoriser l'intégration du patrimoine naturel dans l'aménagement du territoire
- ⇒ Développer les outils de gestion des paysages, des espaces naturels, agricoles et forestiers
- ⇒ Développer l'évaluation des politiques publiques sur la gestion de la biodiversité et du patrimoine naturel



Action 2.1 : Intégrer le Patrimoine naturel dans l'élaboration des outils de planification

Maître d'ouvrage	Communauté d'Agglomération Pays Basque	
Objectifs	Assurer la durabilité de la biodiversité dans les politiques publiques d'aménagement et de développement urbain	
Description de l'action	<p>A l'instar des armatures urbaines ou d'infrastructures qui guident les choix et projets d'aménagement des élus, l'armature éco paysagère du Pays Basque composée d'espaces naturels, agricoles et forestiers devrait constituer le socle de l'aménagement du Pays Basque.</p> <p>Les lois Grenelle ont véritablement amorcé la prise en compte de la biodiversité et des espaces libres d'urbanisation dans les documents d'aménagement et d'urbanisme qui portent désormais mal leurs noms car ils sont aussi des documents de planification, de préservation, et de valorisation des espaces naturels, agricoles et forestiers.</p> <p>Des démarches ont été menées localement dans le cadre de l'élaboration du SCoT de l'agglomération de Bayonne Sud Landes, de travaux de l'Eurocité sur les Trame Verte et Bleue transfrontalières, des travaux sur les PLUi (ACBA et Hasparren-Bidache). Aujourd'hui, la CAPB a la compétence aménagement du territoire à l'échelle du Pays Basque et devra capitaliser ces expériences et se doter d'une démarche commune. Un premier pas pourrait être l'élaboration d'une carte synthétique proposant une représentation du patrimoine naturel du Pays Basque afin de sensibiliser les élus, les techniciens et les acteurs aux enjeux de sa préservation, de sa gestion et de sa valorisation. L'objectif est que les outils d'aménagement traduisent ces enjeux (PLUi, SCOT).</p>	
Plan de financement	Coût estimatif :	CAPB : Etat, Région, département, appels à projets régionaux et nationaux
Calendrier	2017-2020	
Partenaires	Structures concernées par l'aménagement du territoire : DDTM 64 ; Agence d'urbanisme Atlantique Pyrénées ; Agence Régionale de la Biodiversité ; GIP Littoral ; CAUE ; des CAUE ; Chambres consulaires (CCI, CA, CMA) ; Euskal Herriko Laborantza Ganbara ; Conservatoire des espaces naturels (CEN) ; Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Littoral Basque ; Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Pays Basque ;	

Action 2.2. : Consolidation des outils de gestion des espaces naturels, agricoles et forestiers en zone montagne, en terme de biodiversité

Maître d'ouvrage possible	CAPB / Association des commissions syndicales de la montagne basque	
Maîtrise d'œuvre possible	LPO / Conservatoire des espaces naturels sensibles / CPIE Pays Basque	
Objectifs	Améliorer la prise en compte du maintien de la biodiversité dans la gestion des espaces, les activités et pratiques, par les acteurs de la montagne	
Description de l'action	<p>Sur la montagne basque, Il existe un lien très fort entre les pratiques agropastorales d'exploitation forestière passées et actuelles (races locales adaptées à la montagne, transhumance, petits bâtis) et la biodiversité. Ces usages de la montagne modèlent les paysages, créent une mosaïque d'habitats favorables à de nombreuses espèces d'oiseaux, de chiroptères, de reptiles, de papillons, etc.</p> <p>Les acteurs de la montagne basque via le programme LEADER, porté aujourd'hui par la CAPB, visent entre autre objectif à « outiller » les acteurs gestionnaires de la montagne (commissions syndicales, communes, associations foncières pastorales) pour renforcer leurs capacités à améliorer et sécuriser l'usage pastoral des estives d'une part. Et, d'autre part, dans un contexte d'une montagne de plus en plus multifonctionnelle, Il s'agit aussi de préserver la richesse des patrimoines et de favoriser une bonne cohabitation des usages en innovant dans les façons d'appréhender la gestion, l'entretien, l'aménagement et la valorisation des espaces et des patrimoines. De nouvelles dynamiques partenariales entre acteurs privés et publics doivent permettre d'expérimenter de nouvelles pratiques de gestion concertée des ressources naturelles et de l'espace montagnard entre gestionnaires, acteurs socioprofessionnels et associations naturalistes, avec éventuellement l'appui de chercheurs et scientifiques.</p> <p>Des projets concrets émergent en ce sens, il s'agit de soutenir les acteurs dans cette dynamique et de favoriser les démarches qui concourent à la valorisation et au maintien du patrimoine naturel montagnard.</p>	
Plan de financement	Coût selon projets	CAPB :
Calendrier	2017-2020	

PROGRAMME D' ACTIONS / AXE 3 : **Intégrer les services rendus par les écosystèmes dans les filières économiques locales**

ORIENTATIONS DE L'AVIS :

- ⇒ Accompagner les agriculteurs dans la prise en compte du patrimoine naturel dans leurs pratiques
- ⇒ Inciter les acteurs du tourisme à mieux valoriser le patrimoine naturel auprès de leurs clientèles et dans leurs pratiques
- ⇒ Développer de nouvelles filières économiques à partir du patrimoine naturel



Action 3.1 : Valorisation et soutien des pratiques agricoles favorables au patrimoine naturel

Maître d'ouvrage possible	Chambre d'agriculture des Pyrénées Atlantiques et Euskal Harriko Laborantza Ganbarra	
Maîtrise d'œuvre possible	Les organismes professionnels agricoles, les structures d'enseignement et de formation agricoles	
Objectifs	Impliquer la profession agricole dans la conservation de la biodiversité, des ressources et de l'équilibre des écosystèmes	
Description de l'action	<p>L'activité agricole occupe 80% du territoire. Les agriculteurs vivent au quotidien avec ce patrimoine naturel et participent à sa transmission et à sa valorisation, en modelant les paysages, par leurs pratiques agricoles (pastoralisme, productions végétales peu intensives...). Ces pratiques ont des impacts sur la qualité de l'eau, du sol et de la biodiversité.</p> <p>L'implication du monde agricole sur le patrimoine naturel est donc fondamentale. Elle passe notamment par des actions de sensibilisation voire de formation/actions qu'il faut déterminer avec les professionnels, afin de favoriser un modèle d'agriculture durable, respectueuse de l'environnement et des ressources locales.</p> <p>La formation peut permettre de favoriser des pratiques favorables au maintien des milieux, à la bonne gestion des effluents d'élevage par rapport aux rivières et aux zones humides, à la protection de la richesse du sol, à la limitation des massifications de monoproductions.</p> <p>Toutes les organisations agricoles (CIVAM BLE, CA64, EHLG, FDCUMA, GDS64..) sont mobilisées sur ces objectifs.</p> <p>La voie d'avenir repose sur le développement des milieux agricoles résilients en créant des écosystèmes protecteurs à l'aide d'une forte diversité de variétés entomologique, fongique, dans le sol et dans l'espace, ceci dans un environnement protégé et lui-même favorable à la biodiversité.</p>	
Plan de financement	Coût estimatif :	Europe : Etat : Région : Département : CAPB :
Calendrier	2017-2020	

Action 3.2: Elaboration d'une stratégie « tourisme nature » au Pays Basque

Maîtrise d'ouvrage possible	Communauté d'Agglomération Pays Basque Comité Départemental du Tourisme / Conseil départemental 64	
Maîtrise d'œuvre possible	ADT (animation OT), et Cluster Goazen (animation professionnels), CDPB (animation globale, étude)	
Objectifs	Développer une stratégie pour un écotourisme responsable, mettant en cohérence la destination Pays Basque, la marque Btz-PB et la labellisation TEPCV	
Description de l'action	<p>L'attractivité du Pays Basque est basée largement sur deux piliers majeurs du patrimoine naturel local que sont l'Océan et la Montagne. Il semble donc naturel de développer une stratégie touristique dédiée à la valorisation du PN tout en assurant les conditions de sa préservation.</p> <p>Le contexte actuel est favorable pour travailler le sujet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une stratégie « destination Pays Basque » actée par le Département et valorisée par le CDT (ADT) - la labellisation « Pays Basque, Territoire à énergie positive pour la croissance verte » - le programme « montagne basque » avec un Leader et un projet de Parc naturel régional - la Marque Biarritz Pays Basque pour la promotion du Pays Basque à l'international - la création de de la Communauté d'agglomération Pays Basque qui va se doter d'une politique touristique autour de ses deux délégations : « tourisme et nature » et « attractivité touristique ». <p>Des pistes de travail collectif ont émergées d'une première rencontre avec des acteurs de la filière (intervention du CDPB au Conseil de destination) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la connaissance des acteurs, voire la sensibilisation et la formation des opérateurs touristiques... pour être eux-mêmes des ambassadeurs auprès des clientèles - Améliorer la valorisation de l'offre éco-touristique et développer de nouveaux produits et activités à destination des touristes... pour favoriser l'allongement résidence des touristes notamment en Pays Basque intérieur... - Faire du Patrimoine Naturel un vecteur d'attractivité territoriale (séminaires scientifiques, événements culturels,...) - Mieux valoriser le patrimoine naturel dans sa diversité, et ses liens à d'autres activités du territoire (agriculture, pêche,...) 	
Plan de financement	Coût estimatif :	CAPB : Département / ADT :
Calendrier	2017-2020	

Action 3.3. Etude d'opportunité pour créer « cluster nature » interprofessionnel

Maître d'ouvrage possible	Communauté d'agglomération Pays Basque	
Maître d'œuvre possible	Conseil de développement du Pays Basque (pour animation étude d'opportunité) en lien étroit avec les chambres consulaires et le Réseau Patrimoine naturel	
Objectifs	Maintenir et développer l'activité économique et les emplois des opérateurs du PN sur le territoire	
Description de l'action	<p>Cette proposition se fonde sur la nécessité de créer les conditions de la pérennité (consolidation d'emplois), de la lisibilité et de l'innovation des opérateurs dans le champ de la connaissance, de la gestion et de la valorisation de la biodiversité et du patrimoine naturel en Pays Basque.</p> <p>Les missions de ce « cluster » pourraient être de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - permettre une mutualisation de moyens (formation, R&D, marketing, ingénierie financière) - consolider les compétences de l'ensemble des entreprises, associations, laboratoires, auto entrepreneurs présents sur le territoire - permettre une meilleure coopération technique entre acteurs, de faciliter les partenariats avec la recherche et les transferts des connaissances, résultats, - faciliter l'accès de ses membres au financement de l'innovation notamment - assurer une meilleure visibilité et lisibilité de cette filière pour les donneurs d'ordre locaux (publiques ou privés). <p>L'opportunité de créer un tel cluster pourrait être étudiée dans le cadre de l'étude « emplois et filières vertes » menée par la CAPB dans le cadre du programme TEPCV.</p>	
Plan de financement	Coût estimatif : 30 000 € (étude-action)	CAPB : 30 000 € (TEPCV) 15 000 € (étude filières vertes) + 15 000 € (animation complémentaire)
Calendrier	2017-2018	

PROGRAMME D' ACTIONS / AXE 4 : **Renforcer la médiation et les liens entre patrimoine naturel et Culturel**

ORIENTATIONS DE L'AVIS :

- ⇒ Créer de nouvelles coopérations entre acteurs culturels et acteurs du Patrimoine naturel
- ⇒ Favoriser la prise en compte du patrimoine naturel dans les outils pédagogiques (milieu scolaire, médiation culturelle...)
- ⇒ Promouvoir la création artistique en lien avec le patrimoine naturel du Pays Basque



Action 4.1 : Edition d'un numéro spécial du bulletin du musée basque sur le patrimoine naturel

Maître d'ouvrage	Association des Amis du Musée Basque	
Objectifs	Valoriser la réflexion menée sur le patrimoine naturel et contribuer à l'enrichir par une diversité d'auteurs	
Description de l'action	Action en cours, avec projet sortie au second semestre 2017 Action conjointe du comité de rédaction du Bulletin du Musée Basque (BMB) et du groupe de pilotage du chantier PN du Pays Basque: choix des thèmes à traiter et choix des auteurs. N° de 104 pages consacré à ce seul sujet. Ce sera le n° 189.	
Plan de financement	Coût estimatif : 4 000 €	CAPB (TEPCV) : 1 000 €
Calendrier	2017	

Action 4.2 : Enseigner le Patrimoine naturel du Pays Basque

Maître d'ouvrage possible	Rectorat – Canopé	
Objectifs	La connaissance et le rapport des enfants au patrimoine naturel de leur territoire Enseigner le patrimoine naturel du Pays Basque	
Description de l'action	<p>Le Conseil de développement avait engagé en 2006 la démarche « Enseigner le Pays Basque » qui visait à donner accès à une base de données sur le territoire "Pays Basque", à partir de laquelle les enseignants pouvaient construire des projets pédagogiques. Un portail avait été élaboré par les enseignants, pour les enseignants. Il s'adressait tout particulièrement aux disciplines suivantes : histoire et géographie, sciences de la vie et de la terre ainsi que les sciences économiques et sociales.</p> <p>Dans ce même esprit, et dans une approche multidisciplinaire (histoire et géographie, sciences de la vie et de la terre, arts, sciences économiques et sociales, langue basque, usage du numérique, etc.) il est envisagé avec les enseignants relais et les responsables de Canopé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> >actualiser et consolider les ressources disponibles pour les enseignants avec comme premiers éléments ceux capitalisés durant le chantier mené par le Conseil de développement (état des lieux, présentations power point, portail du patrimoine naturel, soak,...) >capitaliser tous les projets pédagogiques conduits par les enseignants en Pays Basque sur le patrimoine naturel >organiser une journée pédagogique chaque année pour enseignants du primaire et secondaire (conférences, ateliers terrain) >valoriser de nouveaux outils pédagogiques, en lien avec le monde de sciences et de nouvelles technologies (projets d'enseignants en sciences sur la réalité augmentée, partenariats avec écoles comme Estia?) <p>Budget</p>	
Plan de financement	Coût estimatif : 10 000€	Canope/Rectorat Disponibilité animation réseau (action 1.1) Evénement annuel: 5 000€
Calendrier	2018	

Action 4.3 : Création d'une résidence d'artistes itinérante sur le territoire

Maître d'ouvrage possible	Communauté d'Agglomération Pays Basque	
Maître d'œuvre possible	CPIE Littoral basque, Labo Estampe	
Objectifs	<p>Développer la création artistique comme outil d'appropriation du Patrimoine naturel par la population locale.</p> <p>Renforcer la médiation et les liens entre patrimoine naturel et culturel</p>	
Description de l'action	<p>L'action proposée par le CPIE Littoral basque vise la création d'une résidence d'artiste itinérante permettant de croiser les regards des artistes, des scientifiques, des élèves des lycées agricoles et de groupes issus de la population locale sur la biodiversité et le patrimoine naturel.</p> <p>Ce travail collectif aboutirait sur la réalisation de trois « œuvres » collectives et participatives qui parlent de la biodiversité et du patrimoine naturel des trois provinces du territoire de la CAPB. Les trois œuvres devront pouvoir former un ensemble dans la finalité d'une exposition commune et itinérante.</p> <p>La nomination d'un coordinateur et la mise en place d'un protocole ainsi qu'un jury devront permettre d'unifier l'ensemble des résidences pour aboutir à une scénographie d'exposition cohérente.</p> <p>L'action globale sera ouverte au grand public dans différents lieux au Pays basque et sera rendue participative par le biais d'une diffusion d'une émission thématique par une télévision ou radio locale.</p> <p>La résidence sera divisée en plusieurs temps permettant une mise en projet commune à tous.</p> <p>A partir de ce premier projet, une dynamique plus large pourra être amorcée avec l'ensemble des acteurs culturels pour développer la création en lien avec le patrimoine naturel</p>	
Plan de financement	Coût estimatif : 92 000 €	CAPB (TEPCV) : 30 000 € DRAC, Région, Département...
Calendrier	2018	
Partenaires	Institut culturel basque - EKE, autres...	